Commune de VACHERESSE
(Haute-Savoie)

Décision du Maire n° D2026-12

Objet : Passation d'un bail d'habitation – Appartement bâtiment « La Cure »

Le Maire,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL2026_20 en date du 8 avril 2026 donnant délégation à Monsieur le Maire de la Commune de VACHERESSE en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Vu la disponibilité du logement sis bâtiment « La Cure » - 150 route de Leschaux – VACHERESSE ;

Vu la demande de M. ROUGE Killian ;

Considérant l'accord émis par ce dernier sur les modalités de location et après visite des lieux ;

DECIDE

1- De louer à M. ROUGE Killian, dans le cadre d'un bail à usage d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989, l'appartement communal sis bâtiment « La Cure » - 150 route de Leschaux VACHERESSE, comprenant trois pièces principales (cuisine, salon, 1 chambre).

2- Ces locaux sont destinés à son habitation exclusive. Le loyer mensuel est fixé à 200 € charges comprises.

3- Le bail est conclu pour une durée de six ans, du 16 novembre 2026 au 15 novembre 2032.

A VACHERESSE, le 13 novembre 2026

Le Maire,

MAIRIE de VACHERESSE
74 Hte-Savoie

Jean TUPIN-BRON

Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture le